

■ **S.I. Carroz-Devant**, à Lully (VD), société anonyme (FOSC du 30.01.2001, p. 0724). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de la Côte le 15 février 2001. La raison sociale devient: **S.I. Carroz-Devant en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 4 avril 2001.
Journal no 1142 du 05.02.2004
(02113372 / CH-550.1.003.915-1)